

EXTRATION MINIÈRE ATOUR D'ABBARETZ ATTENTION DANGER

« *Moi, je veux chercher
Moi, je veux creuser* »
Nolwenn Leroy

Le PERM de Beaulieu, qu'est ce que c'est ?

En 2013, Arnaud Montebourg, alors ministre du Redressement Productif, signe la relance de l'**activité minière** en France. En 2016, **Emmanuel Macron**, alors ministre de l'Économie, poursuit sur cette voie. Plusieurs PERM (Permis Exclusif de Recherche Minière) sont accordés à différentes sociétés, souvent sur des sites ayant connu par le passé une exploitation minière génératrice de pollution durable, dont la population ne veut plus entendre parler pour tout l'or du monde. D'où de vifs refus citoyens et populaires en Guyane, dans la Creuse, dans la Sarthe, dans le Pays Basque, mais aussi en Bretagne où la société **Variscan Mines** détient quatre permis de recherche.

Ici, en Loire-Atlantique, la même société, a obtenu le 30 avril 2015 le permis dit « de Beaulieu », qui couvre une zone de 278 km², centrée sur Abbaretz, et qui inclut 16 communes : La Meilleraye-de-Bretagne, Grand-Auverné, Puceul, Vay, Saffré, Nozay, La Grigonnais, Guémené-Penfao, Riaillé, Saint-Mars-la-Jaille, Bonnoeuvre, Marsac-sur-Don, Le Gâvre, Saffré, Joué-sur-Erdre et Saint-Sulpice-des-Landes. Une partie de la **forêt du Gâvre** est incluse dans le PERM mais également le lac de Vioreau, la forêt de Vioreau, ainsi que plusieurs étangs et une grande surface d'autres forêts.

Autour de l'ancienne mine d'Abbaretz, où 60 ans après la fin de l'exploitation minière, quelques bouleaux chétifs commencent à peine à poindre sur le terribil nu entouré d'eaux d'une étrange couleur et chargées en déchets chimiques, Variscan recherche principalement de l'étain, et éventuellement des métaux rares comme l'or, l'argent, le tungstène, le lithium, le molybdène, le tantale, le niobium, l'indium ou le germanium.

Le PERM est valable pour cinq ans, renouvelable deux fois.

Variscan ? Qui est-ce ?

Variscan est une société créée en 2010, basée à Orléans, filiale du groupe Australien Platsearch, spécialiste de l'exploration de minerais coté en bourse. Les fondateurs de Variscan mines sont **Michel Bonnemaïson et Jack Testard**, deux anciens ingénieurs du **BRGM** (Bureau de Recherches Géologiques et Minières). Selon William Sacher, chercheur en économie du développement spécialisé dans l'industrie minière, on peut raisonnablement imaginer que Messieurs Testard et Bonnemaïson valorisent alors pour leur propre compte des informations géologiques privilégiées acquises dans le cadre de leurs fonctions dans un organisme public.

Variscan mines est ce qu'on appelle une société minière *junior*, c'est à dire une société de taille modeste qui se base sur le capital-risque pour financer l'**exploration minière**. Après avoir identifié un gisement rentable et déminé une éventuelle opposition locale, la société junior vend le projet clés en main à une société *major*. Les *majors* sont de grandes entreprises établies qui possèdent de nombreuses mines sur divers continents et disposent d'un capital boursier important ainsi que d'une influence politique et économique considérable sur les autorités politiques nationales. Ce sont ces sociétés qui mettent en œuvre l'**exploitation minière**.

Il importe de comprendre qu'une entreprise comme Variscan tire ses revenus uniquement de la spéculation boursière et fonctionne donc selon une **logique uniquement boursière**, ce qui se traduit inévitablement par une indifférence pour les retombées économiques et écologiques locales. **Variscan n'est pas là pour s'implanter localement, ne se chargera pas de l'exploitation, ne peut donc rien promettre sur la manière dont une éventuelle mine sera exploitée, et ne sera pas là où n'existera plus au moment où il s'agira de gérer les retombées environnementales d'après-mine.**

Quand aux sociétés majors, elles sont en mesure, une fois les mines épuisées, de maîtriser les montages financiers permettant de diluer leur responsabilité, ce qu'elles ne se gênent pas pour faire. Les filiales pouvant être tenues pour responsables de la pollution considérable des sites exploités sont mises en faillite, les responsables disparaissent dans la nature, et l'État se retrouve à charge de l'impossible dépollution des sites à travers l'ADEME ou le BRGM. Comme souvent, **la logique est celle d'une privatisation des intérêts et d'une nationalisation des coûts.** Ce n'est pas un scénario fictif, c'est ce qui arrive toujours, à l'exemple de la mine d'or de Salsigne dans l'Aude où de celles de Salau en Ariège.

Mais les choses ont changé, aujourd'hui on parle de mine propre ?

Un des arguments majeurs de Variscan Mines et consorts, quand on leur oppose les exemples connus d'environnements durablement détruits, est de dire qu'il s'agit de mines du passé, que les techniques ont évolué, et que l'on sait désormais exploiter « proprement ». Or, hormis le fait qu'ils n'ont aucun exemple de mine propre à proposer, il suffit de creuser un peu pour comprendre que la « mine propre » tant vantée n'est rien d'autre qu'un concept, un « élément de langage » ne recouvrant aucune réalité concrète. La seule chose qu'ils sont capables de dire c'est que tout se fait en profondeur et que cela ne génère pas de pollution en surface. Or, c'est faire mine d'ignorer la structure du sous-sol et la circulation existante entre les eaux profondes et de surface.

Les progrès techniques existants dans le domaine de l'exploration minière concernent la possibilité d'extraire du minerai présent à des concentrations qui auparavant étaient trop faibles pour que cela soit rentable. Concrètement, on prélève de la roche dans le sous-sol, on la concasse, on en extrait les minéraux convoités en utilisant des acides, puis on remet ce qui reste dans le trou. Or, plus le rendement en minerai est faible, plus il faut utiliser d'énergie, alors qu'en 2012 on estimait déjà que l'industrie minière consommait **4 à 10 pour cent de l'énergie primaire produite dans le monde.** La **dépense en eau** est également accrue alors que l'industrie minière en est déjà une consommatrice importante, eau qu'il faut ensuite dépolluer sans qu'on sache comment il est prévu de le faire ni même si cela est possible.

Outre cette utilisation d'eau dans le processus d'extraction, la mine génère des **eaux d'exhaure.** Ce sont les eaux qui s'infiltrent dans la mine, qui sont pompées pour permettre l'exploitation et qui mises en contact avec des acides, sont chargées de molécules naturellement présentes dans le sous-sol, sans impact tant qu'elles y restent enfermées, mais **extrêmement dangereuses quand elles sont libérées.** C'est ainsi, mais aussi par le biais de la dispersion dans l'air de poussières toxiques jusque' alors enfermées dans le sous-sol qu'**autour de la mine d'or de Salsigne, l'eau, le sol et l'air sont contaminés à l'arsenic sur un rayon de 15 kilomètres,** à des concentrations tellement importantes que sur certaines zones, il est interdit de consommer et de vendre les légumes qui y poussent, et qu'il est conseillé de laver le sol très fréquemment pour limiter la contamination de l'habitat par l'arsenic ramené sous les chaussures. Dans le cas d'une mine d'étain, on peut s'attendre par exemple à la libération de **radon**, gaz radioactif qu'on trouve souvent associé avec l'étain dans le sous-sol.

Pourquoi s'élever contre un projet qui pourrait créer des emplois ?

Monsieur Bonnemaïson promet des emplois à la clé en cas d'exploitation minière. Selon lui, la mine est synonyme de développement économique pour les territoires concernés. Ce qu'il oublie

de nous dire, c'est qu'il arrive souvent qu'une société arrive avec ses propres employés, déjà formés. **La mine d'or de Bergama, en Turquie, dont il était le responsable, employait 117 personnes, dont 90 étrangers.** Cela relativise l'intérêt économique pour la population locale ! De plus, les emplois interviennent surtout dans la phase de mise en exploitation, le besoin diminuant ensuite.

On aimerait également savoir de quelle manière l'entreprise qui met en œuvre l'exploitation compte protéger ses salariés des risques professionnels importants inhérents à l'industrie minière : **inhalation de métaux lourds et de poussières toxiques, travail dans le bruit, risque d'explosion...** dans un contexte où les droits des travailleurs et des travailleuses sont mis sérieusement à mal par les ordonnances Macron et où la prise en compte de la **pénibilité** est enterrée.

À Guingamp, la CGT a envoyé en juin 2015 une lettre exprimant un « AVIS TRES DEFAVORABLE à la demande de permis d'exploration dit de Loc Envel » à Ségolène Royal, alors ministre de l'écologie. Selon la CGT Guingamp « Il n'aurait pas été aberrant de [leur] présenter la structure de l'emploi, la qualification des personnels chargée de l'exploration, voire, puisque le code minier le prévoit de l'exploitation. », en outre, elle pointe « les **risques sanitaires qui seront engendrés par cette exploration, notamment sur la ressources en eau** » ainsi que « d'autres sources de pollution résid[ant] aussi dans les moyens mis en œuvre pour forer les sols, **sans qu'aucune garantie sérieuse ne soit apportée selon des experts indépendants.** ». Elle conclut « Enfin, la société Variscan nous semble répondre au seul **intérêt capitalistique à moyen terme**, explorer puis vendre au plus offrant la ressource trouvée. Dès lors tous les paramètres prenant en compte **les besoins sociaux des populations seront sous estimés.** » On ne peut pourtant pas soupçonner la CGT d'être un syndicat indifférent aux perspectives d'emplois.

Il ne faut pas oublier non plus que l'exploitation d'une mine n'a qu'un temps. Pouvons-nous vraiment laisser détruire nos territoires pour quelques emplois pendant 10, 20, 30 années, alors qu'une fois l'environnement mis à mal par la mine, il n'est plus possible de reprendre les activités touristiques, agricoles, qui ont été créées et développées sans attendre Variscan ?

La question n'est pas celle d'accepter ou non le développement économique, comme voudrait le faire croire Monsieur Bonnemaison, mais de choisir dans quelle voie, durable ou destructrice, nous voulons nous engager. **Dans ce domaine, une société hors-sol enregistrée à la bourse de Sydney, quels que soient ses capitaux, n'a aucune légitimité à choisir à notre place d'engager nos ressources dans une activité aux conséquences irréversibles, pour le seul profit de quelques boursicoteurs.**

Et même si cette activité était génératrice d'un nombre conséquent d'emplois, devrait-on pour autant tout accepter sous ce prétexte ? N'avons-nous pas le droit et le devoir de nous questionner sur l'utilité et la valeur de nos activités, et sur leurs conséquences futures ?

Une mine, n'est-ce pas l'occasion d'enrichir la région ?

Une autre idée à déconstruire, c'est celle de la richesse que l'extractivisme pourrait apporter au territoire concernée. Cette idée est induite par exemple par le quotidien toujours complaisant Ouest-France quand il titre un article traitant d'un autre PERM obtenu par Variscan « Dans les Mauges, Saint-Pierre-Montlimart rêve d'un avenir en or ». **Comme si la découverte dans le sous-sol d'or, ou de quelque minerai convoité, rejaillissait naturellement sur tou.te.s les habitant.e.s alentours...**

Cela se saurait au Mali, au Ghana, en Guinée, en Tanzanie, si l'or du sous-sol enrichissait les populations ! Cela se saurait en Angola, au Congo RDC, au Botswana, au Zimbabwe, en Namibie, en Sierra Leone, ou en Afrique du Sud, si l'on y vivait confortablement grâce à l'extraction du diamant ! Pensons encore à la catastrophe sanitaire et écologique que représente l'extraction au Niger d'uranium destiné aux centrales nucléaires françaises. On peut encore parler du pétrole, puisé depuis des décennies dans de nombreux pays toujours pauvres au profit de quelques-uns, ou encore des mines de cuivre au Chili

ou d'or au Pérou et en Colombie. On sera loin de constater un enrichissement ou une amélioration de la qualité de vie des populations, mais on peut plus facilement établir un **lien entre richesse du sous-sol et augmentation des conflits armés, de l'exploitation, de la corruption, et des violences** de tout type par des mécanismes complexes liés aux pratiques sans scrupules des multinationales qui profitent des ressources sur le dos des populations. (voir les différents scandales de la francAfrique décryptés par des acteurs indépendants comme l'association Survie).

Il serait de mauvaise foi de prophétiser une guerre civile sur le territoire métropolitain en cas d'extraction minière. Là n'est pas le propos. Simplement, il s'agit d'insister sur le fait que l'extractivisme n'a jamais de répercussions positives pour les populations concernés, mais souvent des conséquences catastrophiques, et cela parce que cette activité est menée par des groupes très puissants, maîtres dans l'art d'**optimiser leur profit sans faire face à leur responsabilité**.

En Ariège, à Salau, Variscan a obtenu un PERM pour explorer une ancienne mine de Tungstène fermée en 1986. Or, quatre ans avant la fermeture de la mine, plusieurs mineurs de Salau ont déclaré des **asbestoses, une maladie qui détruit les tissus pulmonaires et entraîne une insuffisance respiratoire**. Le laboratoire de chimie de la caisse régionale d'assurance maladie d'Aquitaine et le BRGM ont alors procédé à des prélèvements d'air et de poussières qui ont confirmé la présence d'actinolite fibreuse, une **forme d'amiante particulièrement dangereuse** dans les roches de la mine ainsi que dans l'air. **Au moins quinze mineurs sont morts suite à une abstestose ou à un cancer du poumon** (source médiapart). Mais Variscan, indifférente au risque, s'appuie sur des expertises hâtives de « spécialistes » maison pour nier tout simplement la présence d'amiante dans la roche de Salau. L'autre preuve du cynisme de Variscan dans cette affaire, c'est l'accord de joint-venture conclu avec la société Juniper Capital Partners, une société de capital-risque domiciliée dans les îles Vierges britanniques, **l'un des plus beaux paradis fiscaux**. Cette société doit avancer 25 millions d'euros pour les travaux de recherche, puis selon l'accord, devenir l'acteur majeur du dossier. Le montage s'est compliqué de plusieurs société-écran depuis le refus du ministre concerné en 2016 d'accorder le PERM dans ces conditions, mais c'est toujours Juniper qui est derrière aujourd'hui. Voilà qui augure d'une **belle redistribution de la richesse : cancer du poumon pour les un.e.s, capitaux non imposés pour les autres ...** (On peut s'informer sur cette histoire en visionnant le documentaire *Mines de rien* en accès libre sur internet.)

Quel risque à laisser faire la phase exploratoire ? Il sera toujours temps d'y réfléchir si jamais Variscan trouve ce qu'il cherche...

Attention ! Variscan a intérêt à arguer que pour dix sites explorés, un seul en moyenne sera exploité. Dit comme ça, cela tranquillise, et c'est peut-être en partie le but, puisqu'une loi prévoit qu'**un PERM accordé donne droit automatiquement à la délivrance d'une autorisation d'exploiter en cas de demande**. La donnée manquante, dans cette façon de voir, c'est que ce qu'ils appellent l'« acceptabilité » du projet fait partie des paramètres qui vont motiver ou non le passage à l'exploitation. Autrement dit, on pourra préférer creuser dans un sous-sol un peu moins riche qu'un autre, mais où la population se tient tranquille, par rapport à un autre lieu qu'on laissera tomber à cause de l'hostilité locale. On peut établir un parallèle avec le choix de Bure, dans la Meuse, pour enterrer les déchets nucléaires. Les décideurs expliquent que le sous-sol s'y prête particulièrement, alors qu'on sait que l'Andra a choisi Bure pour sa faible densité de population après que le projet ait été chassé par les habitant.e.s de plusieurs autres localités, notamment dans l'ouest.

Une des raisons du renouveau actuel de la recherche minière en Europe, c'est **l'augmentation des cours des métaux**. À cause de cette augmentation et de l'affinement des techniques, il devient rentable d'ouvrir où une mine à des endroits où cela ne l'était pas où plus. Comme **les cours augmentent toujours** et que les conditions sont réunies pour que cela continue, il faut s'attendre à ce qu'un sous-sol puisse être exploré par une société junior, laissé de côté car trop peu rentable, jusqu'à ce qu'on y revienne quand l'augmentation des cours aura rendu

l'ouverture d'une mine rentable. Dans ce cas, la phase exploratoire ayant déjà été accomplie, **cela peut aller très vite.**

Enfin, la phase exploratoire elle-même, si elle commence par de petits trous bénins, comporte ensuite des **étapes en elles-mêmes polluantes, dangereuses, ou dont les risques n'ont pas été évalués.** Les forages, nombreux, peuvent atteindre 1 500 mètres de profondeur. Ils sont réalisés avec des boues de forages, qui ont une fonction lubrifiante, et dont la composition est à base d'hydrocarbures et comporte des additifs pour la plupart polluants. Une partie de ces boues reste dans le sous-sol et peut contaminer les eaux et modifier la porosité des roches. Variscan prévoit aussi de procéder au survol des territoires, à l'aide d'un hélicoptère émettant des ondes (recherche géophysique aérienne par électromagnétisme), permettant de connaître et d'affiner les quantités et la présence des métaux recherchés. **Ces ondes sont très proches de celles émises par un micro-onde,** et on ne connaît pas aujourd'hui les effets d'une telle exposition sur les animaux et les humains puisque **aucune étude d'impact n'a jamais été réalisée** et que cette technologie n'avait encore jamais été utilisée en France.

L'extraction minière n'est-elle pas indispensable pour couvrir nos besoins en termes de métaux ?

Refuser l'implantation de Variscan, cela revient-il à souhaiter que d'autres territoires que le nôtre soient sacrifiés à toutes ces pollutions pour couvrir nos besoins collectifs ?

Qu'appelle-t-on nos « besoins » ? Si ce sont ceux d'une société où il faut tout sacrifier aux exigences d'une économie court-termiste qui marche sur la tête, alors oui, il nous faut extraire métaux, pétrole, gaz, sable sans mesurer l'impact de nos pratiques, déforester tant que le bois se vend, et laisser en héritage à d'autres générations l'impossible gestion de l'épuisement des ressources et du réchauffement climatique. C'est un choix sinistre.

Une façon plus logique de chercher à qualifier nos besoins nous amène rapidement à questionner l'utilité des différents usages de métaux. Ainsi de nombreux métaux rares sont utilisés dans la fabrication des ordinateurs, tablettes, et téléphones, dont il est devenu difficile de se passer. On sait tous aujourd'hui que ces objets sont **programmés pour tomber en panne** après un ou deux ans, et qu'il est devenu impossible de les réparer, tout cela pour assurer des débouchés continus aux entreprises qui les vendent. Le métal contenu dans ces articles n'est pas toujours recyclable, car présent dans de tous petits composants ou dans des alliages spécifiques. Voilà un absurde gouffre à métaux ! D'autres usages qui ne permettent pas la récupération des métaux sont les **usages dits « dispersifs »** : ce sont les particules métalliques disséminées dans les peintures, les encres, les pesticides, les produits cosmétiques, le papier ou les feux d'artifice. Dans le cas de l'étain, son utilisation part à 14 pour cent dans des usages dispersifs. Parmi tous usages, combien répondent réellement à des **besoins** ? Pensons à la quantité de papier utilisée pour la diffusion de publicité par exemple, ou la toxicité des cosmétiques récemment dénoncée par UFC-Que Choisir...

Les domaines militaires sont des grands consommateurs de métaux. Dans quel mesure l'armement répond-il à un besoin ? Il y aurait beaucoup à dire et à questionner sur le sujet.

Remettre en question une grande partie de l'usage des métaux extraits du sous-sol permet de se réapproprier la notion de besoin **et d'affirmer en toute cohérence un refus global et solidaire de l'extractivisme : NI ICI NI AILLEURS.**

Toujours être anti-tout, alors ?

Dans un document de Variscan, on trouve la qualification d'« anti-tout, zadistes ». C'est un argument facile, un « **élément de langage** » élaboré par des communicants payés pour cela, qui décrédibilise en quelques mots les poseurs et les poseuses de questions **sans répondre sur le fond.** On a ainsi l'image de personnes opposés à tout, rétives au progrès, en dehors de la société. Au contraire, c'est jouer son rôle dans la société que de vouloir **choisir ensemble de quel progrès nous voulons.**

On nous rebat les oreilles d'une économie vue comme une science basée sur des dogmes tels que l'idée que la croissance crée de l'emploi ou encore qu'une production infinie sur une planète aux ressources finies est possible, et même compatible avec des préoccupations écologiques. Dans ce contexte, remettre en questions ces « évidences » sans fondement revient effectivement à être perçu.e.s comme « anti»- beaucoup de choses. C'est pourtant nécessaire pour réfléchir sur le long terme à l'**usage commun des ressources naturelles indispensable à notre survie : la terre, l'air, l'eau, la diversité du vivant.**

Comment réagissent les autres localités concernées par le renouveau de la recherche minière en France ?

Beaucoup de personnes concernées et inquiètes se sont organisées en **collectifs et associations partout en France**. On peut citer les différents mouvements très actifs en Bretagne : Douar Didoull, Mines de rien, Attention mines, Vigi'oust Merléac, DesTerresMINEes35 et ailleurs le collectif stop mines 23 dans la Creuse, le site aldeah.org, Rouez-Environnement, Maïouri nature en Guyane, Stop Mines 87 dans le sud-haute-vienne, Stop Mines Eh!, contre le projet minier de Kanbo dans le Pays Basque. Les collectifs et associations permettent aux gens de **s'informer et d'informer** autour d'eux, de **demandeur des comptes** à Variscan et aux élu.e.s des communes concernées, de mener des actions juridiques, de **manifesteur leur refus** de voir la transformation de leur territoires, d'envisager d'autres **actions concrètes** contre l'implantation des sociétés minières. Tous ces mouvements se réunissent une fois par an pour échanger lors du **festival no mine's land** organisé par stopmines23 dans la Creuse.

Que pouvons-nous faire ?

Beaucoup ! Nous pouvons en parler autour de nous, nous réunir, obtenir plus d'informations sur les projets de Variscan autour d'Abbaretz et diffuser ces informations, demander aux conseils municipaux de se positionner de manière éclairée, refuser l'accès des terres pour l'exploration, nous faire entendre... tout reste à inventer !

Liens

arrêté officiel Beaulieu

<https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000030660889>

collectifs actifs

<https://desterresminees35.jimdo.com/perm-de-dompierre/>

<http://www.stopmines23.fr/c-est-quoi/>

<http://stopmines87.fr/les-questions-en-debat/>

articles

<https://lejournal.cnrs.fr/billets/leurs-territoires-ne-sont-pas-minables>

<https://www.usinenouvelle.com/article/variscan-mines-arrete-momentanement-son-projet-de-recherche-miniere-en-bretagne.N553558> article capitaliste mais carte bien faite.

<http://collectif22.lautre.net/spip.php?article75> l'histoire de Testard à Bergama

https://actu.fr/pays-de-la-loire/chateaubriant_44036/ils-recherchent-letain-pour-variscan-mines_8715311.html La prospection sur le PERM, article déjà daté et photo sans rapport

<https://reporterre.net/Discretement-les-projets-de-mines-se-multiplient-en-France>

<https://www.nhu.bzh/sous-sol-minier-variscan-bretagne/>
<https://www.bastamag.net/Quand-le-monde-manquera-de-metaux>
<https://www.bastamag.net/Quand-l-industrie-mini%C3%A9re-asseche-les-fleuves-et-desertifie-les-villes> Au
Chili
<https://www.bastamag.net/Ces-sites-pollues-abandonnes-par> (les industriels)
<http://collectif22.lautre.net/spip.php?article82> sur la CGT Guingamp

autres

<http://www.stopmines23.fr/wp-content/uploads/2016/06/2014-12-11-lowtechphilippebihouix.pdf>
réflexion sur les métaux
<http://alternatives-projetsminiers.org/la-problematique-de-leau/> des tonnes d'infos sur l'eau !
<http://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=COM:2008:0699:FIN:FR:PDF> direction
européenne sur les matières premières

vidéos de collectifs en lutte

https://www.youtube.com/watch?v=3V_rQYgpZvM
<https://www.youtube.com/watch?v=JfzBn8hGlqs>
<https://www.youtube.com/watch?v=62dtJTVkLw0>
<http://collectif22.lautre.net/spip.php?article74>